



Procédure de signalement de la berce du Caucase

Avis aux intervenants municipaux de la Chaudière-Appalaches

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante de très grande taille introduite en Amérique du Nord depuis près d'un siècle. Plantée pour sa valeur ornementale, on la trouve généralement à proximité des habitations, ainsi que près des fossés et des cours d'eau, lieux favorisant la dissémination des semences. Elle est maintenant bien implantée dans plusieurs municipalités de la Chaudière-Appalaches.

Selon la Direction de la santé publique, la sève de cette plante contient des toxines qui inhibent la protection naturelle de la peau au rayonnement ultraviolet, ce qui peut provoquer de sévères brûlures.

À partir de cette année, le Regroupement des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches (ROBV-CA) dispose d'une aide financière du Fonds d'appui au rayonnement des régions pour mener une lutte intégrée face à ce dangereux envahisseur. Parmi les neuf organismes qui composent le ROBV-CA, c'est le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) qui a été désigné pour coordonner le projet, appelé *Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches*.

Afin de dresser un portrait cartographique de la distribution de la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, **il est important que tous les signalements soient désormais acheminés à l'un des OBV de la région**. Concernant votre municipalité, les signalements doivent être transmis au COBARIC à l'adresse courriel suivante : berce@cobaric.qc.ca.

Il est aussi possible de remplir en ligne un formulaire de signalement sur le site internet du COBARIC: <http://cobaric.qc.ca/projets/projets-en-cours/berce-du-caucase/>

Puisque la berce du Caucase est souvent confondue avec d'autres plantes, en particulier la berce laineuse, **il est très fortement recommandé de fournir des photos montrant clairement les feuilles et les tiges**. Au besoin, le COBARIC effectuera une validation sur le terrain. Les informations seront transmises au coordonnateur régional et compilées dans une base de données.

Le projet permet aussi de poursuivre les efforts de contrôle entrepris au cours des dernières années par plusieurs OBV de la région. Ainsi, chaque OBV dispose maintenant d'une équipe qualifiée pour procéder à l'élimination sécuritaire des plants. Une équipe d'intervention régionale est également disponible pour soutenir les équipes locales.



COBARIC

✉ : 700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
☎ : 581 224-6671
@ : berce@cobaric.qc.ca
🌐 : www.cobaric.qc.ca



Offensive régionale de lutte à la
berce du Caucase
Chaudière-Appalaches

Procédure de signalement de la berce du Caucase

Caractéristiques principales de la berce du Caucase



Très grande feuille, constituée de 1 à 3 folioles, profondément découpée et dentée.



Tige robuste, creuse, violacée et présentant quelques poils blancs.



Plant mature de grande taille (2 à 5 m) avec de larges ombelles blanches. Floraison en juillet.



La berce du Caucase forme des colonies denses excluant les plantes indigènes.